Lancement d’un appel à manifestations d’intérêt

Publié le 08 avril 2022

L'Autorité de la concurrence est membre fondateur du Réseau international de la concurrence (ICN), réunissant aujourd'hui plus de 140 autorités de concurrence dans le monde. L'ICN vise à promouvoir la convergence entre les droits et les politiques de concurrence et la coopération entre ses membres, afin d'améliorer l'efficacité de la régulation de la concurrence sur le plan international.

L’Autorité de la concurrence lance aujourd’hui un appel à manifestations d’intérêt auprès d’experts du droit et de l’économie de la concurrence pour devenir représentants non gouvernementaux (NGA) et contribuer, à ce titre, aux activités de l’ICN pour les années 2022-2023 et 2023-2024, aux côtés de l’Autorité de la concurrence.

Consulter l’appel à manifestations d’intérêt